

## **Compte-rendu de la réunion du conseil municipal**

**Du 1<sup>er</sup> août 2016 à 20 heures 30**

Présents : Mmes Liliane BLANC, Marie France BOZZI, Sylvie PUECHLONG Nicole RIBAUD.

Mrs Serge ABELY, Laurent RINCI, Laurent MOKRZYCKI, Rémi TORTEL

Représentés : Stéphanie LEHU à donner pouvoir à Liliane BLANC

Absents : Chantal FRITSCH, Alain GAZARD

Secrétaire de séance : Sylvie PUEHLONG

Ordre du jour : Dissolution du CCAS avec intégration des compétences Aide Sociale à la commune  
Mutualisation des services avec la COPAVO  
Avis sur la Servitude de passage (RC 10)  
Demande de fonds d'Aide aux Jeunes du Conseil Départemental  
Dossier PRUVOST  
Avenant de travaux pour chantier Salle des fêtes et Logements.  
Décisions modificatives  
Préparation du concert des Choralies (Dimanche 7 Août 2016)  
Questions diverses

**Dissolution du CCAS** avec intégration des compétences Aide Sociale à la commune :

Le Centre Communal d'Action Sociale sera dissous au 1<sup>er</sup> janvier 2017, les compétences seront transférées à la commune, ainsi que les finances.

**Mutualisation des services avec la COPAVO :**

Mme Le Maire présente le projet de Mutualisation des services avec la COPAVO englobant les services déjà mutualisées et les projets en cours : Le conseil municipal accepte le schéma proposé.

**Avis sur la Servitude de passage (RC 10) :**

Mme le Maire informe les conseillers de la délibération du Syndicat Mixte de Défense et de Valorisation Forestière de créer une servitude de passage et d'aménagement pour assurer la continuité des voies de défense contre l'incendie sur les cinq communes de Buisson, Roaix, Rasteau, Saint Roman de Malegarde et Cairanne. Elle précise que l'enquête publique a eu lieu du 27 juin au 27 juillet 2016. Le conseil municipal émet un avis favorable à la création de cette servitude de passage et d'aménagement.

**Demande de fonds d'aide aux jeunes :** Le conseil municipal décide de ne pas voter cette aide.

**Dossier Mr et Mme PRUVOST :**

Mme le Maire rappelle aux conseillers la délibération du 7 juin dernier relative à l'achat de la parcelle B 942 au chemin du Boussillon propriété de Mr et Mme PRUVOST. Ils émettent une condition à cette vente à savoir « le non-retour des conteneurs sur le chemin du Boussillon, dans les mois et les années à venir ». Le conseil municipal n'accepte pas cette condition et n'achètera pas cette parcelle.

**Avenants de travaux à la salle des fêtes et des logements :**

Entreprise Anaya (lot n° 7 plomberie) pour 410 € HT

Entreprise Suze Batiment (lot n°1 maçonnerie) pour 7 500 € HT

Entreprise Elergie (lot n°5 Electricité) pour 3 166.57 € HT

Le conseil municipal accepte ces avenants et donne pouvoir à Mme Le Maire pour les signer.

**Décisions modificatives :**

Programme Aménagement cuisine (article 2315 opération 118) : + 20 000 €

Programme Acquisitions immobilières (article 211 opération 96) : - 20 000 €

Organisation du concert des Choralies et du repas des choristes du dimanche 7 Août 2016.

La séance est levée à 22 heures.

Le Maire,

Liliane BLANC

